



**DIMANCHE
3 MARS**

VITROLLES

CHAMPIONNATS DE FRANCE TAEKWONDO POU MSE

CADETS, JUNIORS, -30 ANS, -40 ANS, -50 ANS, -60 ANS, -65 ANS, +65 ANS, EQUIPES, PAIRES

SALLE DE SPORT MAURICE PIOT, 344 AVENUE RHIN DANUBE, 13127 VITROLLES

CONDITIONS D'ACCES ET QUALIFICATIONS

- Chaque club devra s'être acquitté de la cotisation fédérale 2018/2019
- **Passeport sportif** : Les compétiteurs devront présenter un passeport sportif à jour et en règle : licence 2018/2019, certificat médical en cours, autorisation parentale (pour les mineurs) et une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport international attestant de la nationalité française, ou une déclaration de nationalité française délivré par le tribunal d'instance.

• Qualifications :

- Qualification lors du championnat régional de la saison en cours (en fonction du quota dont dispose la Ligue régionale)
 - Champion de France en titre
 - Champion de France Universitaire de la saison en cours se déroulant avant les championnats de France
 - Finalistes des opens labellisés poumsés class A (1^{er} et 2^e) (catégorie individuelle Cadets, Juniors, -30 ans, -40 ans, -50 ans, -60 ans et catégories « équipes » et « paires » Cadets, Juniors, -30 ans + 31 ans de la saison en cours (N) se déroulant avant les championnats de France et répondant aux conditions de l'article 3.1.1.2.
 - Vainqueurs (1^{er}) d'un open labellisé Poumsé de la saison en cours, se déroulant avant les championnats de France, en catégories individuelles Cadets, Juniors, -30 ans, -40 ans, -50 ans, « équipe » et/ou « paires » sont qualifiés pour les championnats de France et répondant aux conditions de l'article 3.1.1.2
- Seuls les vainqueurs des catégories comprenant au moins 4 compétiteurs pourront être qualifiés + dispositions particulières.

CATÉGORIES

Individuel :

- **Cadets** : 13 et 14 ans (2005-2006)
- **Juniors** : 15, 16, 17 ans (2002,2003,2004)
- **- 30 ans** : 18 à 29 ans (1989 à 2001)
- **- 40 ans** : 30 à 39 ans (1979 à 1988)
- **- 50 ans** : 40 à 49 ans (1969 à 1978)
- **- 60 ans** : 50 à 59 ans (1959 à 1968)
- **- 65 ans** : 60 à 64 ans (1954 à 1958)
- **+ 65 ans** : 65 ans et + (1953 et avant)

Equipe (Athlètes d'une même ligue)

- **Equipe masculine** (3 garçons d'une même ligue) : 13-14 ans / 15-17 ans / -30 ans / +30 ans
- **Equipe féminine** (3 filles d'une même ligue) : 13-14 ans / 15-17 ans / -30 ans / +30 ans
- **Equipe paire** (1 garçon et 1 fille d'une même ligue) : 13-14 ans / 15-17 ans / -30 ans / +30 ans

PROGRAMME DE LA COMPETITION

SALLE DES SPORTS MAURICE PIOT, 344 AVENUE RHIN DANUBE, 13127 VITROLLES

Samedi 2 Mars 2019

- 16h00 à 18h00 : Accréditations

Dimanche 3 Mars 2019

- 08h00 : Présentation et informations aux compétiteurs
- 08h15 à 16h30 : Compétition individuelle - Paires et Equipes

La F.F.T.D.A se réserve le droit de modifier les paramètres ou le programme ci-dessus.

Pour des raisons de sécurité seules les petites bouteilles plastiques seront autorisées dans l'enceinte du site

DEROULEMENT

- Système par tour – Les poumsés à réaliser durant le premier tour, la demi-finale et la finale seront désignés par tirage au sort, la veille de la compétition.

INSCRIPTIONS

Tous les compétiteurs devront s'inscrire sur le site : <http://www.martial.events.com> et régler les droits d'inscriptions afférents, de 12,00 € par compétiteur. Un compétiteur inscrit dans la catégorie individuelle et dans la catégorie équipe et/ou paire doit régler 2 ou 3 fois les droits d'engagements soit la somme de 24,00 € ou 36,00 €.

Chaque ligue valide ensuite les inscrits de sa région.

Clôture des inscriptions : **le 8 février 2019**

Aucune inscription ne sera validée par la ligue, sans le versement des droits d'engagement par paiement paypal, virement bancaire ou carte bleue directement sur le site Martial Events.

ACCREDITATIONS

Les compétiteurs devront se présenter avec leur passeport sportif à jour, en règle et muni de leur pièce d'identité, le samedi 2 Mars 2019 à la Salle des Sports Maurice Piot, 344 Avenue Rhin Danube, 13127 Vitrolles entre 16h00 et 18h00 pour récupérer leurs étiquettes d'accréditations et confirmer leurs participations.

REGLEMENT DE LA COMPETITION

Se référer à la réglementation des compétitions F.F.T.D.A

DIVERS

Les compétiteurs devront présenter leur accréditation, à l'entrée du site, à la table de contrôle et de l'aire de combat.